## CTL des 4 et 12 juillet 2017

## Coup de balai dans le réseau

La Direction locale a décidé de supprimer les trésoreries de Volonne et de Colmars, les compétences impôts des trésoreries de Castellane et Annot, de fusionner le SIE de St André avec celui de Digne.

C'est un mouvement inédit pour le 04 qui connaissait auparavant une fermeture d'unité en gros tous les trois ans. Du fait des suppressions de compétences (impôts et communautés de communes) les postes de Castellane et Annot vont atteindre, comme dit la Direction, la taille critique et leur existence ne va sûrement pas durer longtemps! (Même si le Directeur affirme ne pas avoir de perspective pour le moment)

L'opposition des élus locaux, des usagers et des personnels ne comptent pas pour la Direction qui estime que ce sont des regroupements nécessaires pour rendre un meilleur service!!

Croyant avoir, à elle seule, « le monopole du cœur »,elle a également déclaré qu'il y avait trop de souffrance dans ces petites unités, mais il y en a malheureusement aussi dans les grandes unités regroupées, qui voient arriver beaucoup de travail sans les effectifs correspondants.

Il est pour nous inadmissible de fermer des unités qui fonctionnent bien et où le personnel souhaite rester, même si elles accaparent des moyens qui, selon la Direction devraient être plutôt dévolus aux postes à enjeu.

Restructurer ainsi le réseau « à la hache », va nous éloigner de nos principaux défenseurs, les élus et obliger les usagers à faire de longs déplacements souvent compliqués pour rencontrer le service gestionnaire de leurs dossiers.

La loi NOTRE prévoit que les Départements doivent élaborer avant le 31/12/2017 un schéma d'amélioration de l'accessibilité aux services publics (SDAASP).

Le Sénat préconisait à la DGFiP de ne pas engager de restructuration en milieu rural avant l'élaboration de ce schéma par le Préfet.

Visiblement, la Direction locale se moque de ces directives et engage malgré tout ces fermetures.

Il paraît qu'un récent sondage n'aurait pas placé notre Administration parmi celles qui comptent pour la population.

Les manifestations et protestations qui se sont déroulées à Volonne et bientôt à St André prouvent le contraire !

NON aux fermetures d'unités qui portent préjudices aux usagers, aux élus et aux personnels victimes de mutations d'office.

La Section CGT FINANCES 04 continuera à défendre leurs intérêts.